

important en termes d'échelle de production et la productivité de l'industrie canadienne était inférieure d'environ 30 p. 100 à celle de l'industrie de l'automobile aux États-Unis. La mise en place d'un accord de libre-échange pour les produits de l'automobile dans le cadre du Pacte de l'automobile a permis aux constructeurs de consolider leur production de modèles de voitures dans l'un ou l'autre des pays partenaires et d'exporter les modèles produits dans un pays aux consommateurs de l'autre pays. Cette rationalisation de la production a amené une réduction du nombre de modèles de voitures montées au Canada. Cependant, en concentrant les ressources sur un moins grand nombre de modèles, la production totale de voitures au Canada a augmenté, tandis que le coût de production moyen des voitures a diminué. Les produits de l'automobile canadiens sont devenus beaucoup plus concurrentiels par rapport à la situation qui prévalait avant l'adoption du Pacte de l'automobile, et les exportations aux États-Unis de produits de l'automobile canadiens ont bondi. En outre, quelques années après la mise en place du Pacte de l'automobile, l'écart de productivité de l'industrie canadienne de l'automobile par rapport à celle des États-Unis avait pratiquement disparu (Wonnacott et Wonnacott, 1982).

D'autres exemples de gains d'efficacité découlant d'une expansion des échanges intra-industrie proviennent notamment des travaux empiriques sur les effets de la mise en place de l'ALÉ, réalisés par Baldwin, Beckstead et Caves (2001), Baldwin, Caves et Gu (2005) et Baldwin et Gu (2006), qui ont fait ressortir une baisse spectaculaire du nombre de produits manufacturés au Canada après l'avènement de l'ALÉ en 1989. En particulier, Baldwin, Caves et Gu (2005) notent que la diminution du nombre de produits fabriqués au Canada s'est accompagnée de hausses substantielles des cycles de fabrication des produits individuels.

De plus, en raison des écarts de productivité entre les entreprises, lorsque des barrières commerciales sont abolies (ou réduites), les entreprises plus productives ont tendance à prospérer et à prendre de l'expansion, tandis que les entreprises moins productives subissent une contraction ou disparaissent du

marché. Cela donne lieu à un gain d'efficacité au niveau de la répartition des ressources, appelé effet de « réaffectation ». Essentiellement, la part de marché est réaffectée des entreprises les moins efficaces vers les entreprises plus efficaces – avec pour résultat que l'efficacité globale de l'industrie augmente.

Utilisant des données au niveau de l'entreprise, Lileeva et Trefler (2010) ont examiné l'importance de cet effet de « réaffectation » à hausser la productivité manufacturière au Canada dans la foulée de l'ALÉ Canada-États-Unis. Les auteurs ont examiné les exportations au niveau de l'établissement entre 1984 et 1996 et constaté qu'à mesure que les États-Unis abaissaient les droits tarifaires applicables aux importations provenant du Canada dans le cadre de l'ALÉ, les exportateurs canadiens prenaient de l'expansion en exportant aux États-Unis, ce qui a contribué à améliorer globalement leur productivité. Une analyse des mouvements des parts de marché montre aussi que cela a contribué à hausser la productivité manufacturière de 4,1 p. 100 en moyenne.

Simultanément, les baisses tarifaires correspondantes au Canada ont poussé certaines entreprises canadiennes à se contracter, voire à fermer leurs portes, devant la concurrence étrangère. Cet effet de sélection a également engendré des gains de productivité dans l'ensemble du secteur manufacturier canadien puisque les établissements qui ont subi une contraction ou qui ont simplement cessé d'opérer étaient sensiblement moins efficaces que la moyenne des entreprises canadiennes. Trefler (2004) a estimé que cet effet de sélection avait contribué à relever la productivité manufacturière canadienne par une marge de 4,3 p. 100.

Ainsi, les gains d'efficacité liés à la réaffectation des ressources et l'effet de sélection induits par l'ALÉ se sont conjugués pour hausser la productivité de 8,4 p. 100 (c.-à-d. 4,3 p. 100 plus 4,1 p. 100) dans le secteur manufacturier canadien.

Au-delà de ces gains liés aux écarts d'efficacité entre les entreprises, des gains peuvent aussi survenir au sein des entreprises. À mesure que les entreprises exportatrices prennent de l'expansion à la faveur